



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 13 décembre 2022 à 18h00,**  
**au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir d'Esther POTIN
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
3 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
4 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
5 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
6 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
7 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL PALU
8 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
9 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	
10 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	Arrivé après la 8 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Philippe LAURENT
11 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
12 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	Arrivé après la 8 <sup>ème</sup> délibération
13 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
14 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
15 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
16 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
17 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
18 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
19 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
20 ENTRELACS	T Claire COCHET	
21 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
22 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
23 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
24 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
25 MERY	T Nathalie FONTAINE	
26 MERY	T Stéphane ROULET	
27 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
28 MOTZ	T Daniel CLERC	
29 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
30 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
31 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVIALLE	
32 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
33 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
34 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
35 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
36 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
37 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
38 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
39 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
40 VOGLANS	T Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

21 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Christèle ANCIAUX
AIX-LES-BAINS	Gilles CAMUS
AIX-LES-BAINS	Isabelle MOREAUX-JOUANNET
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 décembre 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 38 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 38 présents et 45 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désigné secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 27 Année : 2022

Exécutoire le : 20 DEC. 2022

Publiée le : 20 DEC. 2022

Visée le : 20 DEC. 2022

### DEPLACEMENTS

#### Tarifs de location Vélodéa applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2023

Monsieur le Président rappelle que la vélostation Vélodéa a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2020, 315 boulevard Wilson, en face de la gare d'Aix-les-Bains. Ce projet a été mis en place suite au Plan Vélo de mai 2020 et à la crise sanitaire, qui a accéléré l'usage du vélo.

Vélodéa propose plusieurs types de locations de vélos, classiques et à assistance électriques (VAE), pour des durées allant de la demi-journée à 6 mois. Le fonctionnement de la vélostation a atteint un rythme optimum en 2022.

L'achat de 100 nouveaux VAE en 2022 (portant à 300 le parc total) permet de proposer la création d'un nouveau tarif « location 12 mois » à 540 € / an. Un contrôle technique semestriel du vélo par les services Vélodéa sera obligatoire. Cette création rend nécessaire une adaptation des autres tarifs (voir annexe 1 : grilles tarifaire). Il est précisé que cette nouvelle offre tarifaire a été travaillée en concertation avec Grand Chambéry.

Il convient donc de procéder au vote de la nouvelle grille tarifaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs de location de la vélostation Vélodéa, applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2023,
- AUTORISE Monsieur le président à signer tous les documents afférents.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 39
- Présents et représentés : 47
- Votants : 47
- Pour : 47
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 13 décembre 2022

Le Président,  
Renaud BERETTI



2022

	VAE	
	Plein	Réduit
2022		
1/2 journée	8,00 €	- €
Journée	14,00 €	8,00 €
5 jours	26,00 €	21,00 €
15 jours	52,00 €	36,00 €
1 mois	70,00 €	49,00 €
1 mois solidaire	15,00 €	-
3 mois	150,00 €	105,00 €
6 mois	280,00 €	200,00 €
Année	- €	- €

	Classique	
	Plein	Réduit
2022		
1/2 journée	4,50 €	- €
Journée	6,00 €	4,50 €
5 jours	15,00 €	- €
15 jours	20,00 €	- €
1 mois	27,00 €	17,00 €
3 mois	50,00 €	- €
6 mois	85,00 €	- €
Année	150,00 €	85,00 €

2023

	VAE	
	Plein	Réduit
2023		
1/2 journée		
Journée	15,00 €	10,00 €
5 jours	36,00 €	25,00 €
15 jours	52,00 €	40,00 €
1 mois	80,00 €	56,00 €
1 mois solidaire	15,00 €	-
3 mois	160,00 €	112,00 €
6 mois	320,00 €	224,00 €
12 mois	540,00 €	-

	Classique	
	Plein	Réduit
2023		
1/2 journée	4,50 €	- €
Journée	6,00 €	4,50 €
5 jours	15,00 €	- €
15 jours	20,00 €	- €
1 mois	27,00 €	17,00 €
3 mois	50,00 €	- €
6 mois	85,00 €	- €
Année	150,00 €	85,00 €

Plus de 1/2 journée

Tarif solidaire sur prescription et flotte limitée

Scus réserve d'un justificatif de domicile ou d'une attestation de l'employeur

Plus de 1/2 journée

Cargo	Tarif réduit	Conton	Plein	Réduit	Solidaire
jusque 5 jours	Moins de 26 ans Curité abonnés sncf abonnés ctiz abonnés ondea				
		Classique VAE	300,00 € 1 000,00 €	150,00 € 1 000,00 €	350,00 € 350,00 €

Cargo	Tarif réduit	Conton	Plein	Réduit	Solidaire
jusque 15 jours été jusque 1 mois hiver	18-25 ans Curité abonnés sncf abonnés ctiz abonnés ondea				
		Classique VAE	300,00 € 1 000,00 €	150,00 € 1 000,00 €	350,00 € 350,00 €

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Tarifs Vélodéa 2023 applicables à compter du 1er février 2023

---

**Date de transmission de l'acte :** 20/12/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/12/2022

---

**Numéro de l'acte :** d4108 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20221213-d4108-DE

---

**Date de décision :** 13/12/2022

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics